

## Assemblée fédérale.

---

Le 12 juin, l'Assemblée fédérale réunie a nommé juge fédéral M. Albert *Ursprung*, d'Ueken (Argovie), juge d'appel et conseiller national, à Zurzach, en remplacement de feu M. Henri Hafner.

La première partie de la session ordinaire d'été a été close le 28 juin; les conseils législatifs ont décidé de se réunir le 29 septembre prochain pour la continuer.

Le *Résumé des délibérations* paraîtra prochainement comme annexe à la *Feuille fédérale*.

---

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

---

(Du 16 juin 1902).

Par notes collectives des 17 février dernier et 7 courant, les représentants, à Berne, des quatre puissances protectrices de la Crète (France, Grande-Bretagne, Italie et Russie) ont informé le Conseil fédéral de l'adhésion de cet Etat, à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain, à la convention postale universelle, ainsi qu'à l'arrangement concernant le service des mandats de poste, à la convention concernant l'échange des colis postaux et à l'arrangement concernant le service des recouvrements, actes conclus à Washington le 15 juin 1897.

La Crète a pour unité monétaire le franc, sous la dénomination de drachme, lequel se subdivise en cent centimes ou lepta.

Cette adhésion a été communiquée aux Etats faisant partie de l'union postale universelle, savoir :

Allemagne et protectorats, Argentine, Autriche, Belgique, Bolivie, Bosnie-Herzégowine, Brésil, Bulgarie, Chili, Colombie, Congo, Corée, Costa-Rica, Danemark et colonies, Egypte, Equateur, Espagne et établissements espagnols sur le golfe de Guinée, Etats-Unis d'Amérique avec les îles de Guam, Hawaï, Cuba, Portorico et les Philippines, France et colonies, Grande-Bretagne et diverses colonies avec l'Inde britannique, l'Australasie, le Canada, les colonies de l'Afrique australe, la Rhodesia du sud et le Bechuanaland, Grèce, Guatemala, Haïti, Honduras, Hongrie, Italie, Japon, Liberia, Luxembourg, Mexique, Montenegro, Nicaragua, Norwége, Paraguay, Pays-Bas et colonies,

## Assemblée fédérale.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1902
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	27
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	02.07.1902
Date	
Data	
Seite	961-961
Page	
Pagina	
Ref. No	10 075 056

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.